

IMMERSION TERRITORIALE GRAND GENÈVE

AU CŒUR DES ENJEUX AGRICOLES DU GRAND GENÈVE

AOÛT 2026



Introduction

*Le 19 juin 2026, le Grand Genève a organisé une immersion territoriale à la Maison des Vins de La Côte, à Mont-sur-Rolle, sur le thème **“Regards croisés sur la viticulture, la biodiversité et économie circulaire”**.*

Le 19 juin 2026, le Grand Genève a organisé une immersion territoriale à la Maison des Vins de La Côte, à Mont-sur-Rolle, sur le thème **“Regards croisés sur la viticulture, la biodiversité et économie circulaire”**.

Cette journée s'inscrivait dans le programme des immersions territoriales du Grand Genève, destiné à faire découvrir aux partenaires du territoire les projets, infrastructures et thématiques qui façonnent l'agglomération transfrontalière.

L'immersion du 19 juin était consacrée aux enjeux dans l'agriculture et plus particulièrement dans la viticulture dans les transitions environnementales, économiques et territoriales du bassin lémanique.

Programme de l'immersion

👉 **09h00 - 09h30** | Accueil café

👉 **09h30 - 09h50** | Propos introductif et mise en perspective territoriale

👉 **09h50 - 10h00** | Présentation de la Maison des Vins de La Côte

👉 **10h00 - 10h45** | Visites du bâtiment et de la toiture végétalisée

👉 **10h45 - 12h00** | Table ronde et échanges sur la viticulture, les changements climatiques et la biodiversité, ainsi que sur l'évolution de la consommation et la valorisation économique des productions régionales.

👉 **Dès 12h00** | Apéritif et temps de réseautage

À propos de la Maison des Vins de La Côte

La Maison des Vins de La Côte est issue du **Programme de développement régional agricole (PDRA) de l'Ouest vaudois**, soutenu notamment par Région de Nyon afin de promouvoir les produits du terroir, les savoir-faire viticoles et le développement de l'œnotourisme.

UN LIEU DÉDIÉ À LA VALORISATION DU PATRIMOINE VITICOLE

Elle constitue un espace de découverte et de mise en valeur de l'appellation **AOC La Côte**, en réunissant dans un même lieu une large sélection de vins représentatifs des différents terroirs et domaines de la région. Plus de **200 vins** y sont présentés, permettant de mettre en lumière la diversité des cépages et des pratiques viticoles. La Maison des Vins favorise ainsi la rencontre entre les producteurs et le public tout en contribuant à la promotion de la filière régionale.

L'établissement est géré par une association regroupant **83 vigneronnes et vignerons partenaires**. Chaque membre dispose d'un espace de présentation de ses productions, faisant de la Maison des Vins une vitrine collective de la viticulture de La Côte.

UNE ARCHITECTURE INTÉGRÉE AU PAYSAGE VITICOLE

Inauguré en 2025, le bâtiment, baptisé **"ENTRE MURS"**, a été conçu par le bureau d'architecture **Archi-DT** (Montreux). D'une surface d'environ **450 m²**, il s'inspire des éléments caractéristiques du paysage viticole de La Côte.

Son architecture fait écho aux murs de pierre qui structurent les vignobles en utilisant la pierre naturelle comme matériau principal. Une partie de sa toiture est végétalisée et plantée de vignes, renforçant son intégration dans le paysage. Implanté sur les coteaux dominant le Léman, le bâtiment offre également un point de vue privilégié sur le vignoble et son environnement.

La visite du bâtiment était conduite par **Félix Pernet**, vigneron au Domaine Le Moulin à Villars-sous-Yens et membre du comité de la Maison des Vins.

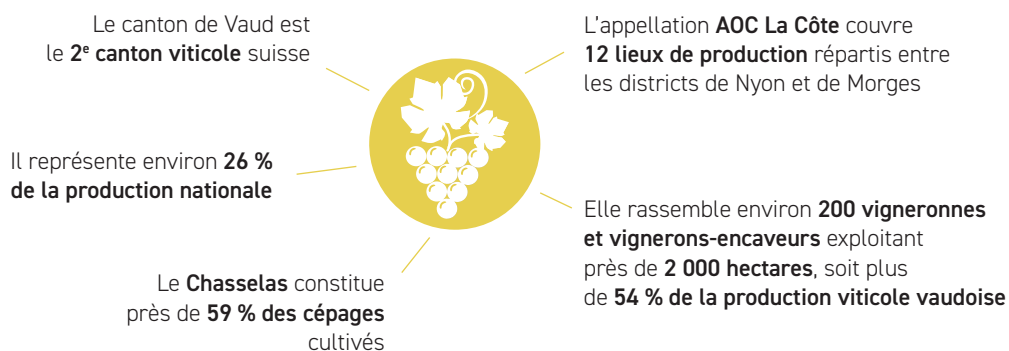




QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Introduite par les Romains, la viticulture façonne depuis plusieurs siècles les paysages lémaniques.

Aujourd'hui :



Les enjeux agricoles à l'échelle du Grand Genève

L'agriculture constitue une composante fondamentale du territoire du Grand Genève. Au-delà de sa vocation nourricière, elle participe à la préservation des paysages, au maintien des espaces ouverts propices à de nombreuses espèces et au développement d'une économie locale ancrée dans le territoire. Par la diversité de ses productions, elle contribue également à la sécurité alimentaire, à la vitalité des filières locales et à l'attractivité du bassin de vie transfrontalier.

AGRICULTURE : UN PILIER DE LA TRANSITION DU GRAND GENÈVE

Face aux effets du changement climatique, à la pression foncière et à l'évolution des attentes sociétales, le monde agricole est engagé dans une transition profonde. L'adaptation des pratiques, la diversification des productions, la préservation des sols, de la ressource en eau et de la biodiversité, ainsi que le développement des circuits courts et des filières de proximité constituent des leviers majeurs pour renforcer la résilience du territoire.

La **Vision territoriale transfrontalière** reconnaît l'agriculture comme un élément structurant du Grand Genève. Elle affirme la nécessité de préserver durablement les terres agricoles, de limiter leur consommation par l'urbanisation et de conforter leur rôle dans l'équilibre entre espaces urbains, naturels et agricoles.

Cette ambition est réaffirmée par la Charte du Grand Genève en transition, qui fait de l'agriculture un levier essentiel de la transition écologique. Elle encourage l'évolution vers des systèmes de production plus durables, économes en ressources et résilients face aux changements climatiques, tout en soutenant les filières alimentaires locales et les coopérations transfrontalières au service d'un territoire plus autonome et plus durable.

Le district de Nyon : un territoire viticole emblématique

À l'échelle du Grand Genève, le district de Nyon occupe une place particulière en raison de l'importance de son vignoble. La viticulture y constitue à la fois une activité économique, un patrimoine culturel et un élément structurant du paysage.

L'appellation **AOC La Côte**, qui couvre les districts de Nyon et de Morges, rassemble environ **200 vigneronnes et vigneron-encaveurs** sur près de **2 000 hectares**, représentant plus de la moitié de la production viticole vaudoise.

Les vignobles participent largement à l'identité paysagère de la région. Le Plan directeur cantonal protège notamment les **échappées paysagères**, c'est-à-dire les vues ouvertes sur les espaces agricoles et naturels qui caractérisent les coteaux lémaniques.

Au-delà de leur valeur patrimoniale, ces paysages jouent également un rôle écologique important. Les murs en pierres sèches, les surfaces herbeuses et les milieux ouverts associés aux vignobles offrent des habitats favorables à de nombreuses espèces, parmi lesquelles la **Huppe fasciée**, le **Torcol fourmilier** ou encore le **Lézard des souches**. On compte 6 réseaux agroécologiques dans le district. Ces réseaux sont des associations d'agricultrices et agriculteurs qui coordonnent des projets en faveur de la biodiversité.

C'est dans ce contexte que la Maison des Vins de La Côte accueillait cette immersion territoriale, afin d'illustrer concrètement les défis auxquels la filière viticole est aujourd'hui confrontée.

Les enjeux spécifiques à la viticulture

Au-delà des enjeux communs à l'ensemble du secteur agricole, la viticulture fait face à des défis spécifiques qui touchent à la fois son modèle économique, son adaptation au changement climatique et l'évolution des attentes sociétales.

UNE CONSOMMATION EN MUTATION

Les difficultés rencontrées par le marché international du vin poussent des pays comme l'Italie et la France à concentrer leur communication sur des zones à fort potentiel financier. La Suisse en est une. La concurrence est d'autant plus forte pour les vins suisses que dans ce contexte de tensions internationales.

La consommation de vin connaît une baisse progressive, tant en Suisse qu'en France. Dans le même temps, les producteurs locaux sont confrontés à une concurrence accrue des vins importés, souvent proposés à des prix difficilement compatibles avec les coûts de production de la viticulture suisse.

Dans ce contexte, la valorisation de la qualité des vins, de leur origine et de leur ancrage territorial constitue un enjeu majeur pour la pérennité de la filière.

ADAPTER LES SYSTÈMES DE PRODUCTION

L'évolution du climat, des marchés et des modes de consommation conduit les exploitations viticoles à repenser leurs modèles de production. Dans certains secteurs, l'arrachage de vignes est envisagé afin de permettre une diversification des cultures.

Cette évolution soulève plusieurs questions : quelles productions privilégier ? Comment accompagner les investissements nécessaires à une reconversion ? Quels outils mettre en place pour limiter les risques économiques liés à ces changements ?

L'arrachage proposé par les autorités est bloqué à 10 ans. Il est donc difficile d'investir dans des cultures fruitières qui nécessitent du temps pour que les arbres se développent avant de produire. Ces cultures, comme la vigne, se planifient sur une génération.

UNE VITICULTURE PLUS RÉSILIENTE

L'adaptation aux changements climatiques constitue aujourd'hui un axe majeur de l'évolution de la filière. Plusieurs leviers sont explorés afin d'améliorer la résilience des exploitations, parmi lesquels :

- ➡ le développement de cépages plus résistants aux maladies, tels que les cépages PIWI, permettant de réduire le recours aux traitements phytosanitaires ;
- ➡ l'amélioration de la gestion des sols et de l'eau grâce à l'enherbement et aux couverts végétaux ;
- ➡ le recours à l'irrigation lorsque les conditions le nécessitent ;
- ➡ l'expérimentation de solutions innovantes, telles que l'agrivoltaïsme, conciliant production agricole et production d'énergie.

L'enjeu consiste à accompagner ces évolutions tout en préservant les qualités paysagères, patrimoniales et environnementales qui caractérisent les vignobles du bassin lémanique.



Table ronde

La table ronde réunissait :

- ✚ Philippe Straub, ancien domaine La Tuilière (Vinzel), ancien président du Réseau agroécologique Cœur de la Côte ;
- ✚ Nicolas Debluë, domaine Debluë (Founex) ;
- ✚ Fabien Vallélian, domaine du Clos Calamin, membre des comités de BioVaud et Vigne&Avenir ;
- ✚ Claire Baguet, référente départementale Agriculture Biologique, Chambre d'agriculture de l'Ain.

Les échanges étaient animés par Laika Collinassi Michot, fondatrice de l'association Œnoguides Suisse.

Les discussions ont permis de confronter les expériences françaises et suisses autour des principaux défis auxquels la viticulture est confrontée.



ACCOMPAGNER LA DIVERSIFICATION DES EXPLOITATIONS

L'une des principales thématiques abordées concernait l'évolution des surfaces viticoles. En Suisse, les politiques publiques prévoient des aides à l'arrachage des vignes, mais cette mesure ne constitue qu'une partie de la réponse. Les intervenants ont souligné que la baisse de la consommation n'est pas la seule difficulté : la concurrence de vins importés à très bas prix fragilise fortement les producteurs locaux, dont les coûts de production demeurent nettement plus élevés.

L'arrachage d'une vigne pose ensuite une question essentielle : que planter à la place ? La diversification représente une opportunité mais également une prise de risque importante. Les nouvelles cultures, comme les fruitiers ou les noyers, nécessitent plusieurs années avant de produire un revenu, alors que les investissements sont immédiats.

Les participants ont insisté sur la nécessité de disposer d'études de marché, d'une vision à long terme et d'un accompagnement permettant aux exploitants de prendre des décisions éclairées. Ils ont également rappelé que les contraintes réglementaires, notamment liées au cadastre et aux périmètres viticoles protégés, limitent parfois les possibilités de reconversion.

PRÉSERVER UN PATRIMOINE VIVANT TOUT EN PRÉPARANT L'AVENIR

Les échanges ont rappelé que les paysages agricoles sont le résultat d'une longue histoire. À titre d'exemple, il a été évoqué que "les vaches sont parties de la Côte avec l'Expo 64", illustrant les profondes transformations qu'a connues le territoire au cours des dernières décennies.

La transition agricole devra donc permettre d'adapter les productions tout en conservant les qualités paysagères et patrimoniales qui font l'identité du bassin lémanique.

Cette évolution suppose également de disposer d'outils fonciers adaptés et d'un cadre administratif suffisamment souple pour accompagner les changements de cultures lorsque ceux-ci deviennent nécessaires.

RENFORCER LES COOPÉRATIONS ET ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

Les intervenants ont souligné que les transitions agricoles ne peuvent reposer uniquement sur les exploitants. Elles nécessitent un accompagnement technique, économique et administratif.

Les associations professionnelles et les interprofessions jouent à cet égard un rôle essentiel en permettant de mutualiser les connaissances, partager les retours d'expérience et construire des projets collectifs.

Les programmes de développement régional agricole (PDRA) constituent également un levier intéressant. Ils offrent un accompagnement souvent gratuit aux agriculteurs et favorisent le développement de projets territoriaux. Toutefois, les intervenants ont également relevé la complexité croissante des dispositifs d'aides, dont l'empilement peut rendre leur compréhension difficile, y compris pour les professionnels. La prise de risque financière est à la charge des exploitantes et exploitants actuellement.

FAIRE ÉVOLUER LES MODÈLES ÉCONOMIQUES

La question de la viabilité économique des exploitations a occupé une place importante dans les échanges.

Les investissements agricoles sont de plus en plus lourds et l'endettement constitue une préoccupation majeure. Dans ce contexte, de nombreuses exploitations privilégient désormais le partage de matériel agricole, le recours à des entreprises spécialisées ou la mutualisation de certains équipements afin de limiter les coûts.

L'irrigation a également été évoquée comme un élément déterminant pour permettre la diversification des cultures dans certaines régions.

Les échanges ont par ailleurs montré que, malgré des différences réglementaires entre la Suisse et la France — notamment en matière d'appellations d'origine ou de choix des cépages —, les préoccupations des producteurs restent largement convergentes de part et d'autre de la frontière.

DIVERSIFIER LES ACTIVITÉS DES DOMAINES

Le développement de l'œnotourisme apparaît aujourd'hui comme un complément intéressant à l'activité viticole. Les visiteurs recherchent davantage une expérience qu'un simple acte d'achat, ce qui favorise les dégustations, les visites de caves ou les événements organisés dans les domaines.

Cette diversification représente toutefois un investissement important en temps et en ressources humaines. Les caves ouvertes ou les manifestations publiques mobilisent plusieurs jours de préparation et nécessitent fréquemment le recours à des bénévoles pour rester économiquement viables.

RÉINTERROGER LE MODÈLE DE SOUTIEN À L'AGRICULTURE

Enfin, les échanges se sont conclus par une réflexion plus large sur les modèles de financement de l'agriculture.

Les dispositifs de paiements directs existant en Suisse comme en France permettent de rémunérer les nombreuses fonctions remplies par l'agriculture au-delà de la seule production alimentaire. Plusieurs intervenants se sont toutefois interrogés sur leur pérennité et ont ouvert le débat sur une meilleure valorisation économique des produits agricoles, en posant la question du "juste prix" de l'alimentation, susceptible de mieux rémunérer le travail des producteurs.

Conclusion

Cette immersion territoriale a mis en évidence que les enjeux agricoles et viticoles dépassent largement la seule question de la production. Ils concernent également l'aménagement du territoire, la préservation des paysages, la transition écologique, l'économie locale et l'identité du bassin lémanique. Les échanges ont illustré la forte convergence des préoccupations entre les partenaires français et suisses, tout en soulignant l'importance d'un accompagnement collectif pour réussir les transitions à venir.

www.grand-geneve.org

GLCT Grand Genève

Présidence du Conseil d'Etat
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964 - 1211 Genève 3

**Pôle métropolitain
du Genevois français**

T +33 (0)4 50 04 54 08
infos@grand-geneve.org

Région de Nyon

T +41 (0)22 361 23 24
info@regiondenyon.ch

**République et
Canton de Genève**

T +41 (0)22 546 73 40
grand-geneve@etat.ge.ch